

## **DÉCISION DE BUREAU**

Nombre de membres du bureau : 25  
Nombre de membres présents : 21  
Nombre de votants : 21  
Date de la convocation : 07 mai 2024  
Date de publication : 23 mai 2024

### **Membres présents :**

Monsieur Jean-Pascal FICHERE	Monsieur Jean-Philippe LEFEVRE	Madame Joëlle LEPETZ
Monsieur Dominique MICHAUD	Monsieur Thierry GAUTHRAY-GUYENET	Madame Isabelle MANGIN
Monsieur Jean-Michel DAUBIGNEY	Monsieur Christophe MONNERET	Monsieur Jacques PECHINOT
Madame Nathalie JEANNET	Monsieur Jean-Yves ROY	Monsieur Thomas RYAT
Monsieur Olivier MEUGIN	Monsieur Jean-Luc CROISERAT	Monsieur Julien STOLZ
Monsieur Grégory SOLDAVINI	Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX	Madame Hélène THEVENIN
Monsieur Gérard FERNOUX-COUTENET	Madame Marie-Rose GUIBELIN	Monsieur Dominique TRONCIN

### **Membres excusés :**

Madame Claire BOURGEOIS-REPUBLIQUE	Monsieur Bernard GUERRIN	Madame Séverine CALINON
Monsieur Maurice HOFFMANN		

### **Décision DB21/24**

#### **Objet : Subvention à l'Association Les Copains de la Traversée pour l'organisation de la 17<sup>ème</sup> édition de la Traversée du Grand Dole les 21 et 22 septembre 2024**

Dans le cadre de sa politique de développement de l'attractivité du territoire et du tourisme, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole poursuit son soutien aux associations pour promouvoir son image.

Dans ce cadre, l'association Les Copains de la Traversée sollicite la Communauté d'Agglomération du Grand Dole pour l'attribution d'une subvention destinée à l'organisation de la 17<sup>ème</sup> édition de la Traversée du Grand Dole qui aura lieu les 21 et 22 septembre 2024. L'objectif de cette manifestation est de proposer plusieurs parcours de marche à travers le territoire du Grand Dole afin de créer du lien entre les communes, les habitants et les participants. Ces marches sont ponctuées d'animations et de moments conviviaux.

En outre, l'association, par le biais de son évènement, soutient les associations caritatives et les familles d'enfants atteints de maladies rares en reversant une partie des recettes de la manifestation.

L'organisateur sollicite la collectivité à hauteur de 1 800 € pour mener à bien ce projet.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,

#### **DÉCIDE :**

- **D'ATTRIBUER** une subvention d'un montant de 1 800 € à l'Association Les Copains de la Traversée pour l'organisation de la 17<sup>ème</sup> édition de la Traversée du Grand Dole,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée relative à l'octroi d'une subvention ainsi que tous les documents se rapportant à la présente décision.

SCRUTIN            POUR : 21  
                          CONTRE : 0

ABSTENTION : 0  
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente décision sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances
- Pôle Actions Culturelles / Vie Associative
- Association Les Copains de la Traversée

*Fait à Dole, le 16 mai 2024.*  
*Pour extrait certifié conforme,*  
*Le Président,*

*Jean-Pascal FICHERE.*

